

RELEVE DES DECISIONS OU AVIS
EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER

Séance du 22 janvier 2001

ORDRE DU JOUR	DECISIONS OU AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)
Additif à l'ordre du jour : Vol avec effraction au Laboratoire de Génie Electrique	Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité (37 voix) les mesures suivantes : <ul style="list-style-type: none">• garde du bâtiment dès le 22 janvier au soir• remise en état des portes très rapidement et étude sur les moyens de sécuriser le bâtiment• accord d'un prêt de 275 000F remboursable par le laboratoire dont le Directeur est mandaté pour obtenir des aides financières.	* DIAU * Directeur du LGET
Point 1 : Finances 1-1 Décisions budgétaires modificatives 1-2 Acceptation d'une subvention de la Ligue Nationale contre le cancer attribuée à la Faculté de Médecine-Rangueil 1-3 Autorisation pour l'Agent comptable de régler des factures dues à la Société ANDRA 1-4 Approbation des tarifs appliqués par le SCD	Point reporté au CA du 29/01/2001 A l'unanimité (37 voix), le Conseil d'Administration donne un avis favorable au versement d'une subvention de 531 300F par le Comité de la Haute-Garonne de la Ligue Nationale contre le Cancer au profit de la Faculté de Médecine Toulouse-Rangueil A l'unanimité (37 voix), le Conseil d'Administration autorise l'Agent Comptable à payer deux factures de 11 520,8F et de 24 521,74F à la Société ANDRA dans le cadre de la procédure de relèvement de prescription puisque le laboratoire de la Faculté de Médecine-Rangueil reconnaît la dette et souhaite l'acquitter. A l'unanimité (37 voix), le Conseil d'Administration approuve les tarifs du SCD.	Services Financiers * Agent Comptable * Faculté de Médecine-Rangueil * Agent Comptable * Faculté de Médecine-Rangueil * Agent Comptable * Directeur du SCD
Point 2 : Vote du Budget de l'exercice 2001	<ul style="list-style-type: none">• Le Conseil d'Administration vote le budget de l'exercice 2001 avec 24 voix pour, 2 voix contre, 10 abstentions après avoir rétabli l'équilibre du budget de l'établissement.• Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité (36 voix) une motion présentée par la Faculté de Chirurgie Dentaire dénonçant les normes actuelles SAN REMO et demandant leur revalorisation.	* Services Financiers * Agent Comptable * DAGM * DIAU Faculté de Chirurgie Dentaire

Toulouse, le 23 janvier 2001

Le Secrétaire Général

Le Président de l'Université

Philippe PUECH

Raymond BASTIDE